

Appel à candidature à un poste de Technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne Rhône Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 14 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26K€ et 33K€
<u>Résidence administrative :</u>	Albertville (73)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} novembre 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPFF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.

Description du poste

Promotion d'une gestion durable des forêts privées et animation de programme de développement forestier des territoires de tarentaise :



- sensibilisation des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière forêt bois, des élus et des usagers de la forêt aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts
- création et animation d'associations de producteurs forestiers (ASLGF, GF, ...)
- réalisation de diagnostics sylvo-climatiques, conseils individuels auprès des sylviculteurs
- promotion des documents de gestion durable
- coordination de chantiers de reconstitution, accompagnement de contrats Label Bas Carbone
- encouragement à l'amélioration des forêts et à la mobilisation de bois du secteur intégrant les enjeux de dérèglement climatique
- animation de projets de desserte et de la bourse foncière forestière du territoire

- **Référent desserte pour les départements savoyards :**

- animation auprès des propriétaires privés et publics pour la réalisation de routes et pistes forestières, en prenant en compte les possibilités d'exploitation par câble et la multifonctionnalité des forêts dans l'analyse des projets
- réalisation d'avant-projets sommaires et d'un chiffrage des travaux liés à la réalisation de dessertes intégrant aussi la réalisation de place de dépôts, de place de retournement et de plate-forme de tri des bois.
- recherche d'une répartition de l'autofinancement du projet entre les propriétaires intéressés.
- conduite d'une réflexion sur l'usage et l'entretien de l'ouvrage
- structuration des propriétaires en association syndicale avec mise en œuvre d'une gestion forestière concertée

Ces actions seront menées principalement dans le cadre des programmes forestiers suivants :

- Convention de partenariat avec le territoire de Cœur de Tarentaise
- AMI DRAAF « animation de projets groupés de desserte forestière en région Auvergne Rhône-Alpes »
- Programme « Fond Agricole Forestier » du Conseil Départemental de la Savoie

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Compétences et qualités requises

- Goût et aptitude pour le travail de terrain.
- Bonnes capacités d'animation et de communication. Sens relationnel.
- Sens de l'initiative, goût pour le travail en équipe.
- Capacités rédactionnelles.
- Permis B obligatoire.
- Maîtrise des outils informatiques courants et des SIG (Mapinfo plus particulièrement).

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...);
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Sylvain OUGIER, Responsable Savoie / Haute Savoie : 04 50 88 18 94 - sylvain.ougier@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **29 septembre 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Mme la Directrice du CNPF délégation Auvergne Rhône Alpes
Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat
10 allée des eaux et forêts – 63370 LEMPDES
auvergnerhonealpes@crpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **18 octobre** dans les locaux du CNPF à Albertville.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

